

Voilà, à mon sens, une mesure insoutenable. Je ne crois pas que les gens de Moose-Jaw tentent de gagner quelque avantage aux dépens de Regina ni de persuader leur représentant lorsqu'il sera élu de lutter pour obtenir l'avantage sur la ville de Regina; mais je pense qu'il est des plus déraisonnable de verser un grand nombre d'habitants de Regina dans une circonscription que domine une autre ville ou qui est en grande partie rurale.

Hier soir, je ne pouvais voter pour l'amendement de l'honorable représentant d'Eglinton (M. Fleming) visant à transporter cette partie de la cité de Regina et de sa banlieue, qui se trouve maintenant dans Lake-Centre, dans la circonscription rurale de Qu'Appelle. Je crois que cette mesure aurait été tout aussi mauvaise que l'autre. Je prétends que les limites de la ville de Regina devraient coïncider avec celles de la circonscription. Cette circonscription compte actuellement 66,500 habitants. Même si le nombre de ses habitants est porté à 72,000, la population de la circonscription n'en demeure pas moins plus faible que celle de 17 circonscriptions urbaines de l'Ontario et sensiblement moins importante que certaines circonscriptions de la ville de Winnipeg.

Je tiens à bien établir que c'est une erreur à tous points de vue. C'est une erreur au point de vue des égards qu'on doit à ceux qui habitent la zone enlevée à la ville de Regina, parce que même si la zone n'appartenait pas à la circonscription de Regina par le passé, elle fait maintenant légalement partie de la ville de Regina. C'est, je crois, la plus grave erreur qu'on ait commise en Saskatchewan.

Les limites de ma propre circonscription s'agrandissent beaucoup; son étendue sera presque double de ce qu'elle était lorsqu'elle m'a élu pour la première fois à la Chambre des communes, en 1935. Je serai heureux de briguer de nouveau les suffrages dans cette circonscription, si tel est le désir de ses habitants. Je suis heureux qu'on en ait conservé le nom. Je me réjouis que la circonscription ait au moins conservé son nom intact, même si on en a beaucoup reculé les limites.

Lorsque j'entends nos amis des provinces Maritimes parler du littoral, je vois, en jetant un coup d'œil sur la carte, que ma circonscription est partagée en deux par la rivière Saskatchewan qui la coupe en diagonale et qui constitue un obstacle infranchissable sur une longueur de plus d'une centaine de milles en plusieurs endroits. J'ignore comment je vais la franchir, si ce n'est en passant par Saskatoon pour me rendre à Regina ou à Moose-Jaw. Mais je le ferai. J'essayerai de servir la nouvelle partie de la circonscription tout comme j'ai essayé de bien servir l'ancienne. Le ministre de l'Agriculture (M. Gar-

diner) me dit que toutes ces dispositions ont pour objet de laisser la circonscription de Rosetown-Biggar sur la carte de la province.

Le très hon. M. Gardiner: Pas complètement.

M. Coldwell: Ce sont là, apparemment, les égards qu'on a eus pour moi et les autres chefs de parti à la Chambre.

M. Laing: Que serait-il arrivé si la Saskatchewan avait perdu cinq sièges?

M. Coldwell: Ma circonscription aurait probablement été plus considérable encore. La façon de procéder en ce qui a trait à la Saskatchewan aurait été fort différente. Même si je n'approuve pas la façon dont on a procédé au remaniement, j'estime que les gens de la Saskatchewan se réjouissent de ce que nous n'ayons perdu que trois circonscriptions au lieu de cinq. Les députés de la Saskatchewan sont reconnaissants aux députés des autres parties du pays des dispositions prises à cet égard.

Il y a lieu, néanmoins, d'étudier de nouveau la question. J'ai exprimé mon avis maintes et maintes fois à ce sujet, tant à la Chambre qu'ailleurs; le remaniement aurait dû être confié à une commission impartiale. J'ai écouté, quand on les a consignées hier au compte rendu, les critiques qu'a formulées M. Churchill au sujet du bill présenté à la Chambre britannique. Mais je me rappelle qu'au cours du même débat les membres du Gouvernement, du parti travailliste, ont affirmé que le rapport de la commission était tout à l'avantage de l'opposition conservatrice. De fait, l'analyse des résultats indique que l'affirmation du parti ministériel était essentiellement exacte car, tandis que le gouvernement conservateur actuel de la Grande-Bretagne a obtenu la majorité des sièges, il n'a réuni que la minorité des votes.

Ainsi que l'a déclaré hier le premier ministre (M. St-Laurent), je suppose que n'importe quelle commission, n'importe quel rapport, n'importe quel bill auraient incité les conservateurs à critiquer ce qu'on avait fait. Dans le cas présent, il me semble qu'on ne peut dire de l'opposition (j'y inclus tous les groupes de l'opposition) qu'elle a agi ainsi. A mon avis, étant donné le remaniement effectué dans la Saskatchewan et dans d'autres provinces et circonscriptions (je pense à Annapolis-Kings, par exemple) certaines critiques sur ce qui s'est passé sont justifiées. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'il y aurait lieu d'appuyer la motion présentée par le chef de l'opposition (M. Drew) et de soumettre la question à un nouvel examen. En attendant, il faudrait demander encore au Gouvernement de créer une commission que la Chambre et le pays puissent considérer comme impartiale.

[M. Coldwell.]